



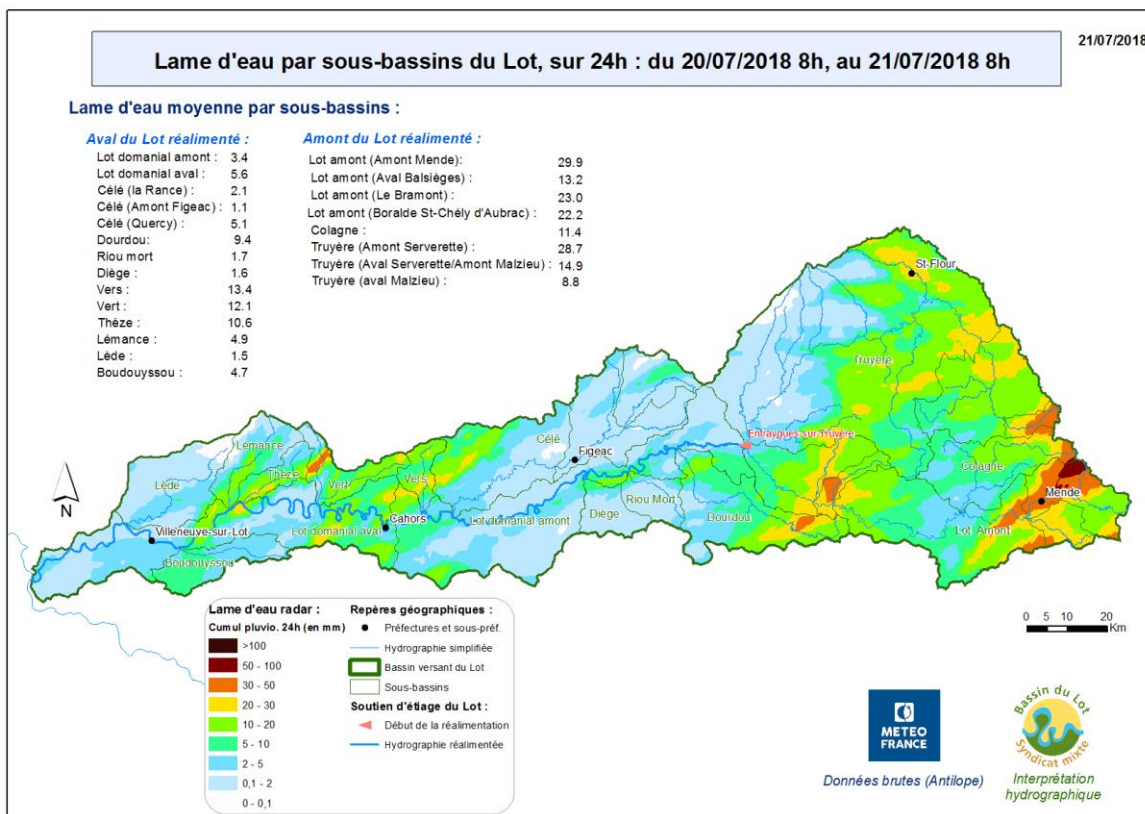
Le 26 juillet 2018

- Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°05

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode pluvio-orageux du 20 au 22 juillet 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

Cette semaine un épisode pluvio-orageux s'est produit sur le bassin : du 20 au 22 juillet localisé sur l'ensemble du bassin versant apportant localement de forts cumuls, notamment à l'amont du bassin. Cet épisode s'est accompagné d'une baisse des températures.

La tendance est à un risque orageux dans la nuit de vendredi-samedi s'accompagnant d'une baisse des températures en dessous de la normale. Dès lundi retour à un temps sec et chaud suivi d'une dégradation mardi. Le reste de la semaine temps sec et chaud avec des nuits relativement chaudes. Une probable alerte canicule pourrait être déclenchée par Météo France.

Hydrologie du bassin :

Les épisodes orageux font localement réagir les cours d'eau, mais le tarissement des cours d'eau se poursuit sur l'ensemble du bassin.

Deux cours d'eau : le Riou Mort à Viviez et la Lède à Casseneuil poursuivent leur franchissement de débits seuils cette semaine.

NB : une étude est en cours afin de réviser les débits seuils des stations de Casseneuil sur la Lède et du Monastier-Pin-Mories sur la Colagne.

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

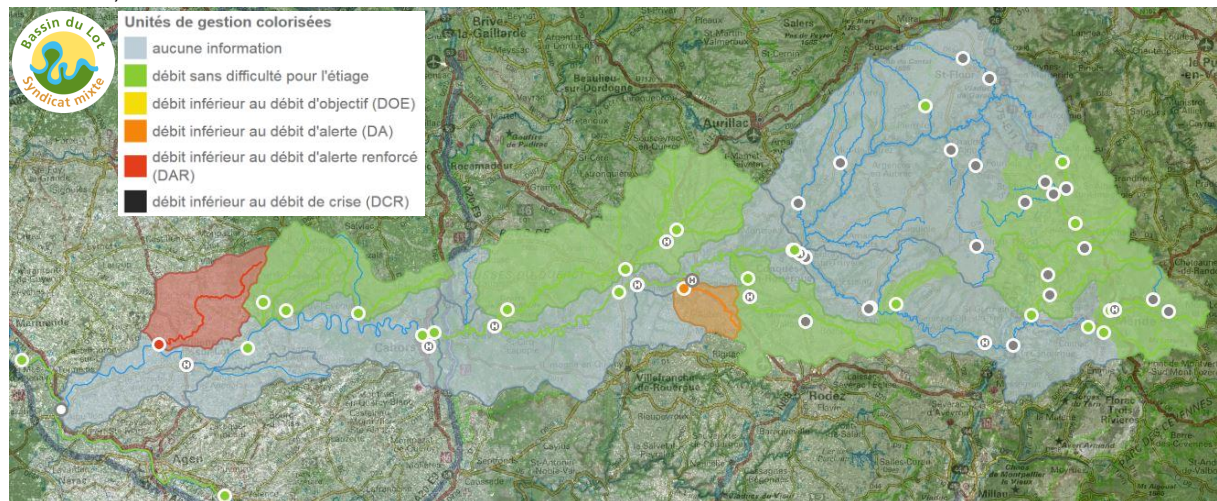
STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2018 (en m3/s) :

Station	P.	19 Jul	20 Jul	21 Jul	22 Jul	23 Jul	24 Jul	25 Jul
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Viviez [2]		0.2	0.2	0.15	0.14	0.15	0.14	0.13
LOT AVAL CAHORS :								
Casseneuil		0.16	0.17	0.11	0.09	0.11	0.13	0.12

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Le 25/07, 2 stations de contrôle du bassin ont franchi leurs débits seuils.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 25/07/2018

<http://lavedelariviere.bassinulot.fr>



A noter qu'aucune valeur de débit n'est valide à la station d'**Aiguillon** (dernière station du Lot avant la Garonne), en raison de l'influence de la Garonne sur la station de mesure du Lot. (Débit de la Garonne supérieur à 200 m³/s à Lamagistère)

Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :

Dans le 12 : Arrêté cadre départemental

Niveau 1 : Tours d'eau organisationnel pour les bassins sensibles de la Diège et du Dourdou de Conques depuis le 1^{er} juin

Dans le 46 : Arrêté du 19 juillet 2018 Propositions mises à signature lors du comité sécheresse du 25 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour le Vert amont (Tours d'eau) + affluents

Niveau 1 : -50% pour le Bervezou, le Saint-Perdoux, le Veyre + affluents

Dans le 47 : Arrêté du 12 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.

L'activité hydroélectrique reste importante à l'amont du bassin sauf le 22 juillet où les débits enregistrés à Entraygues étaient au niveau de la consigne de soutien d'étiage soit 10 m³/s. Dès le 23 juillet l'activité a repris avec des turbines à 100 m³/s et des débits de base très hauts (80 m³/s) jusqu'à aujourd'hui matin où les turbines sont réduits à 50 m³/s environ. (Déséquilibre électrique sur le réseau national).

Les débits devraient redescendre autour de 10-15 m³/s ce weekend en raison des fêtes de Saint-Parthem. Pas d'informations fiables d'EDF sur les jours suivants.

Il est observé le franchissement de débits seuils à la station de Faycelles à la fin des turbines hydroélectriques (retour à la consigne à Entraygues) avec des débits minimaux cependant moins bas que la semaine précédente.

Il est rappelé la plus grande vigilance, et le respect d'une production dite « au fil de l'eau » à l'aval d'Entraygues. De plus, il est important d'anticiper le retour à la consigne de soutien d'étiage dans la gestion des débits entrants dans les plans d'eau des centrales du Lot domaniale.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont en baisse par rapport à la semaine dernière mais toujours au-dessus des cotes touristiques.

Du fait l'intérêt national de la chaîne Lot-Truyère dans l'équilibre énergétique, et compte tenu du remplissage des retenues, cet axe est sollicité.

Il n'y a pas de travaux prévus cette année pouvant engendrer des conséquences sur le soutien d'étiage.

Besoins en eaux :

Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.

Le Lot-et-Garonne enregistre toujours une avance végétative entre une semaine et 10 jours en fonction des dates des semis.

Certaines cultures sont dans leurs périodes critiques comme le maïs grain et le soja. Les fruits sont dans leur phase de grossissement et bien que les orages aient apporté localement un cumul important, l'alimentation en eau doit rester régulière.



Les activités touristiques sont importantes sur le bassin du Lot, la population saisonnière est à son optimum (cf. prélèvements en eau supplémentaires).

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende n'a pas débuté.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 10 m³/s à Entraygues-sur-Truyère à partir du vendredi 26 juillet 00h, elle sera revue le lundi 30 juillet pour mardi 00h.

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi est modificatrice de celle du jeudi antérieur.

Prochain bulletin : jeudi 2 août 2018

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de syndicat mixte du bassin du Lot du 26/07/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi 19-juil.-18	Vendredi 20-juil.-18	Samedi 21-juil.-18	Dimanche 22-juil.-18	Lundi 23-juil.-18	Mardi 24-juil.-18	Mercredi 25-juil.-18	Jeudi 26-juil.-18	Vendredi 27-juil.-18	Samedi 28-juil.-18	Dimanche 29-juil.-18	Lundi 30-juil.-18	Mardi 31-juil.-18
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)	Consigne				Consigne			Consigne				Consigne	
	10	10	10	10	10	10	10	10					
QNR à Entraygues*	22.9	24.1	29.1	29.6	25.7	22.4	20.9						
Entraygues-aval (EDF) (12)	41.7	38.4	40.0	19.6	73.8	94.9	92.6						
Entraygues-Roquepailhol (12)	38.6	35.3	35.1	17.6	72.6	89.7	83.6						
Faycelles (46-12)	40.4	43.2	40.8	28.8	55.1	105.0	99.1						
Cahors-Lacombe (46)	31.9	38.7	37.1	33.0	28.8	76.1	90.4						
Coutet (EDF) (47)	47.7	56.1	56.7	53.6	35.7	68.1	97.8						
Aiguillon-Ville (47)	± 52.8	± 55.3	± 78.7	± 64	± 38.9	± 61.5	± 105						

± Station influencée par la Garonne Q>200 m³/s à Lamagistère - Données non fiables

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	26-juil	736.74	+10.74	-1.70
Sarrans	26-juil	637.32	+7.32	-0.99
Maury	26-juil	585.99	+2.49	-0.42
Castelnau	26-juil	413.51	+3.01	-0.18

Source : EDF



Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiaje.bassindulot.fr>

Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot
www.valleedulot.com



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

23/07/2018



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

26/07/2018

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 8

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m³/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 24 JUILLET 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 27 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 9

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m³/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 27 JUILLET 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 31 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE